CareWatt

Descriptif détaillé des domaines d'économie d'électricité

Vous disposez d'une grande liberté de choix quant aux mesures d'économie d'électricité mises en place dans votre home (home de soins, home pour personnes agées, home médicalisés…). Vous pouvez aussi bien remplacer intégralement un ancien équipement qu'optimiser une installation existante. Les six domaines d'économie d'électricité détaillés ci-après – cuisine, blanchisserie, éclairage, équipement des chambres, ventilation et installations techniques du bâtiment – sont des exemples offrant un potentiel d'économie particulièrement intéressant. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive. Il en est de même pour les équipements et installations mentionnés dans les domaines respectifs. Eux aussi, sont uniquement donnés à titre d'exemple.

1. Cuisine

Les mesures incitatives visent à améliorer l'efficacité énergétique dans les cuisines des maisons de retraite et de soins. À cet effet, les responsables de ces établissements sont sensibilisés et encouragés à investir dans des mesures d'économie grâce à des subventions. L'objectif est une réduction efficace et durable de la consommation d'électricité.

Exemples de mesures d'économie d'électricité :

- Remplacement de la plaque de cuisson/du grill
- Remplacement du lave-vaiselle
- Remplacement des unités de stockage réfrigérées
- Remplacement de la sauteuse basculante

2. Blanchisserie

La blanchisserie d'une maison de retraite ou de soins doit souvent traiter plus de 25 000 kg de linge par année. L'objectif des mesures incitatives est de réduire

sensiblement la consommation d'électricité dans ce domaine très énergivore, par exemple grâce au remplacement des lave-linge, des sèche-linge et des repasseuses.

Exemples de mesures d'économie d'électricité :

+ Remplacement des lave-linge
+ Remplacement des sèche-linge
+ Remplacement des repasseuses

3. Éclairage

Dans les maisons de retraite et de soins, l'éclairage est responsable de 21 % de la consommation totale d'électricité.

Exemples de mesures d'économie d'électricité :

+ Installation de systèmes d'éclairage à LED
+ Installation de détecteurs de mouvement
+ Installation de variateurs d'intensité
+ Commande par secteurs
+ Réglage asservi à la luminosité ambiante
+ Commande centralisée du système d'éclairage

Dans de nombreux secteurs du home (locaux de stockage, chambres froides, toilettes, certains couloirs, etc.), l'éclairage n'est souvent nécessaire qu'un court laps de temps. Les dépenses sont d'autant plus importantes lorsque les collaborateurs, les résidents ou les hôtes oublient d'éteindre. À cet égard, l'installation de détecteurs de mouvement constitue une solution simple pour économiser l'électricité. L'adjonction d'un capteur de luminosité permet d'éviter que la lumière ne s'allume lorsque la lumière naturelle est suffisante.

Une autre mesure peut être l'installation de variateurs. En effet, lorsque l'intensité de l'éclairage est réduite, les lampes consomment moins d'électricité. Les variateurs se révèlent encore plus efficaces lorsqu'ils intègrent une commande automatique d'éclairage et sont associés à des capteurs de luminosité. Cette association permet un contrôle graduel de l'éclairage artificiel en fonction des conditions de luminosité ambiante et des besoins des collaborateurs ou des hôtes.

Un agencement judicieux des luminaires peut également contribuer à économiser de l'électricité en optimisant l'utilisation de la lumière naturelle : les lampes doivent par conséquent être réparties dans l'espace et pilotables de façon à ce que, à l'heure du

crépuscule, celles qui se trouvent au fond de la pièce puissent être allumées en priorité. L'allumage des lampes situées à proximité des fenêtres n'est nécessaire qu'ultérieurement.

Les sources lumineuses utilisées dans le cadre d'un assainissement de l'éclairage doivent posséder une efficacité lumineuse d'au moins 110 lm/Watt (éclairage intérieur), respect. de 100 lm/Watt (éclairage extérieur).

4. Équipement des chambres

Les équipements des chambres représentent une part non négligeable de la consommation totale d'électricité des homes.

Exemples de mesures d'économie d'électricité :

+ Remplacement de la climatisation

5. Ventilation

Exemples de mesures d'économie d'électricité :

+ Remplacement de la ventilation
+ Modernisation de la ventilation

Pour les systèmes de ventilation, seules les installations de la classe d'efficacité IE3 avec convertisseur de fréquence ou IE4 avec ou sans convertisseur de fréquence sont éligibles aux subventions.

6. Installations techniques du bâtiment

Les chambres des résidents (équipements d'exploitation, éclairage, ventilation/climatisation) sont responsables de 27 % de la consommation totale d'électricité d'un home (SIA 380/4:2006).

Exemples de mesures d'économie d'électricité :

+ Installation de détecteurs de présence dans les chambres

Le recours à des lecteurs de carte-clé (interrupteur général) ou à un contact sur le verrou extérieur de la porte permet d'activer le fonctionnement des équipements électriques, de l'éclairage, de la ventilation et de la climatisation uniquement lorsque la chambre est effectivement occupée.

Vous avez des questions générales au sujet du programme ?
N'hésitez pas à nous contacter :

info@carewatt.ch
Téléphon: 044 395 11 97
www.carewatt.ch

Nos partenaires